

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

ESTRIE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00756-7 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de l'Estrie, je suis fier de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens de l'Estrie. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la crise climatique, les enjeux de vitalisation, l'accès au logement, l'offre de transport collectif, la promotion du tourisme durable et la diversification de l'économie régionale.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre l'Estrie encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

François Bonnardel

Ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de l'Estrie (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Estriens.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les personnes élues, les partenaires et les organismes locaux et régionaux ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer sept priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de réaliser des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de l'Estrie afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, l'Estrie sera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

Steve Turgeon

Directeur régional de l'Estrie

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
ESD	Entente sectorielle de développement
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
SCF	Secrétariat à la condition féminine

Les priorités de la région de l'Estrie (05)

Divers défis se poseront pour l'Estrie au cours des prochaines années.

Comme c'est le cas dans les autres régions, les changements climatiques ont des conséquences sur les milieux de vie et sur la population estrienne. Les épisodes de chaleurs extrêmes et d'inondations sont de plus en plus fréquents et risquent de bouleverser les écosystèmes. Pour amoindrir l'impact de ces changements, il devient essentiel de veiller à la protection et à l'adaptation du territoire, puis de soutenir la recherche et des pratiques de production agricole et forestière durables afin d'augmenter la résilience des milieux de vie et de certains secteurs économiques phares.

En plus d'être touchées par la crise climatique, les collectivités locales font également face aux défis liés à l'accessibilité au logement et à la lutte contre l'itinérance. Pour les MRC estriennes, il est primordial d'offrir des milieux de vie complets et de préserver les services de proximité pour améliorer la vie communautaire et protéger les personnes les plus vulnérables.

De plus, de grands défis se dressent également en matière de formation et d'éducation, car en 2023, la diplomation se situe sous la moyenne provinciale. Encourager la réussite éducative des jeunes et miser sur une formation adéquate correspondant aux besoins du milieu est prioritaire.

La région n'échappant pas aux défis de relève et de main-d'œuvre, il est souhaité de développer, pour les années 2025-2029, une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat, notamment pour optimiser la production.

La lutte contre les changements climatiques, le développement économique, l'accès à l'éducation et la vitalité des communautés sont par ailleurs étroitement liés à la capacité de renforcer la disponibilité des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des travailleurs des entreprises estriennes.

Enfin, riche de ses espaces verts et de sa qualité de vie, l'Estrie possède un moteur économique important sur lequel elle souhaite miser au cours des prochaines années : le tourisme. En le développant de manière durable et en soutenant la vitalité culturelle et le patrimoine territorial, les intervenants de la région comptent accentuer la mise en valeur des attraits locaux et régionaux.

Ces différents atouts et enjeux constituent le fondement des priorités régionales, lesquelles orienteront les actions des ministères dans les années à venir dans le cadre de la présente stratégie. En complément du plan d'action, les acteurs régionaux et les partenaires municipaux représenteront des partenaires privilégiés pour maximiser les actions gouvernementales dans la région.

Priorité 1 Protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques

Démarche de mise en œuvre

Afin de protéger l'environnement et de s'adapter aux changements climatiques, des objectifs ont été ciblés. Il est d'abord souhaité de protéger les milieux naturels et d'assurer une saine gestion de l'eau de manière qualitative et quantitative. Aussi, il conviendra d'assurer une planification harmonieuse du territoire à l'échelle des MRC et de la région, en collaboration avec les ministères. À ces actions s'ajoute aussi la nécessité de développer la résilience et la capacité d'adaptation des citoyens et des communautés face aux changements climatiques. Pour réaliser le tout, il sera important de perfectionner les connaissances en matière d'enjeux et d'adaptation face aux changements climatiques et de soutenir les actions d'adaptation et les projets d'atténuation des effets des changements climatiques (verdure urbaine, résilience des bâtiments, etc.).

Priorité 2 Favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, notamment par le maintien et le développement de services de proximité

Démarche de mise en œuvre

Dans le but de favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, notamment par le maintien et le développement de services de proximité, il importe de préserver et bonifier l'offre de logements pour soutenir la lutte contre l'itinérance et combler des besoins diversifiés : logements sociaux, abordables, individuels et collectifs, pour aînés, pour travailleurs temporaires et pour étudiants. Des efforts doivent aussi être faits afin d'assurer une offre alimentaire accessible, saine et locale sur le territoire. Pour satisfaire les besoins des collectivités locales, il sera également nécessaire d'offrir des milieux de vie complets afin de garantir le bien-être, le dynamisme et la qualité de vie des communautés. Par ailleurs, la mise en place d'initiatives visant à préserver, à bonifier et faire connaître les services de proximité devra être planifiée. Enfin, les partenaires de la région ont la volonté d'optimiser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans leur milieu de vie et leur milieu de travail.

Priorité 3 Soutenir le tourisme durable, la vitalité culturelle et le patrimoine du territoire estrien

Démarche de mise en œuvre

En vue de promouvoir le tourisme durable, la vitalité culturelle et le patrimoine du territoire estrien, il devient essentiel de collaborer à améliorer et soutenir l'accessibilité physique et économique aux lieux de diffusion culturelle (bibliothèques, salles de spectacle, espaces publics, institutions muséales, etc.). Il importe aussi de collaborer pour encourager l'essor de productions culturelles régionales et pour appuyer ses adaptations ainsi que de travailler à diversifier l'offre de tourisme durable. Également, une attention particulière devra être portée au maintien et au développement des services d'information locale et régionale et aux initiatives de médiation culturelle. Enfin, pour l'atteinte de cette priorité, il est aussi souhaité d'investir des efforts dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, immatériel (vivant), paysager et archéologique.

Priorité 4 Renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises

Démarche de mise en œuvre

Dans la volonté de renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises, les partenaires de l'Estrie mettront en œuvre, pour les années 2025-2029, des actions concrètes. D'abord, il est désiré d'accélérer l'interconnexion entre les MRC, les municipalités et les grands générateurs de déplacement. Il apparaît nécessaire de mettre en place un modèle durable de transport collectif, d'améliorer l'accessibilité des modes de transport alternatifs répondant aux besoins de clientèles variées et d'accroître les initiatives de concertation des territoires, des ministères et des acteurs en soutien à la mobilité collective et active. Ces initiatives seront appuyées par la promotion des habitudes de transports actifs et collectifs, notamment chez les jeunes, et par des actions favorisant le développement du transport actif, sa sécurité et son utilisation en contexte de changements climatiques.

Priorité 5 Valoriser la réussite éducative et soutenir le développement des compétences et l'épanouissement de l'individu

Démarche de mise en œuvre

Sans aucun doute, la valorisation de la réussite éducative et le soutien du développement des compétences seront au cœur des priorités de la région pour les prochaines années.

Pour ce faire, plusieurs actions seront posées. D'abord, soutenir la formation continue à travers la requalification et la reconnaissance des acquis des différents bassins de main-d'œuvre, ensuite assurer le développement des compétences des travailleurs par le biais de la formation en milieu de travail et, enfin, valoriser différentes formules de formation permettant une plus grande adaptabilité de l'offre aux besoins de la clientèle. Hors des grands centres, il faudra faciliter l'accessibilité aux formations et à la francisation, tout en permettant une meilleure adéquation entre le marché du travail et l'offre de formation. La collaboration avec les partenaires à la réussite éducative, la promotion des offres des établissements d'enseignement supérieur de la région et des initiatives pour créer un environnement favorable à la santé mentale et aux saines habitudes de vie seront de mise.

Priorité 6 Développer une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de la région de l'Estrie s'engagent, par des actions concrètes, à bâtir une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat, notamment en appuyant les deux zones d'innovation sur le territoire. Il est également souhaité de se concentrer sur le soutien des entreprises pour stimuler la productivité, l'automatisation et la numérisation ainsi que la rétention et la diversification d'entreprises, notamment à l'extérieur des grands centres. Développer l'économie sociale et l'économie circulaire, puis faciliter le transfert d'entreprises; la relève entrepreneuriale contribuera aussi à la force de l'économie régionale. Finalement, le dernier défi de taille est d'attirer, d'accueillir et de maintenir la main-d'œuvre (qualifiée et non qualifiée) au sein de la région.

Priorité 7 Reconnaître et soutenir les secteurs bioalimentaire et forestier en Estrie

Démarche de mise en œuvre

Plusieurs axes ont été identifiés pour tendre vers l'atteinte de cette priorité. Les partenaires de la région comptent ainsi déployer des efforts afin d'appuyer et de faciliter la recherche et l'adoption de pratiques durables dans les secteurs bioalimentaire et forestier. Plus précisément, il est souhaité d'appuyer la recherche et le développement de nouvelles cultures et d'élevages mieux adaptés et plus résilients aux changements climatiques. Il existe, par ailleurs, une volonté de soutenir la diversification des modèles d'affaires pour une occupation pérenne du territoire. L'Estrie désire également prioriser l'autonomie alimentaire régionale et la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux forts et structurés. Accompagner les entrepreneurs bioalimentaires dans leurs défis d'établissement et de gestion pour assurer le maintien à long terme de leur entreprise sur le territoire apparaît primordial, de même que des initiatives pour favoriser le bien-être et la santé des acteurs des secteurs bioalimentaire et forestier.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques	
Consommation résidentielle journalière d'eau par litre par personne	Diminution de la consommation résidentielle journalière d'eau par litre par personne
Nombre de jours dont l'indice de la qualité de l'air est défini comme étant « bon »	Augmentation du nombre de jours dont l'indice de la qualité de l'air est défini comme étant « bon »
Taux d'incidence annuel de la maladie de Lyme chez les humains	Diminution du taux d'incidence annuel de la maladie de Lyme chez les humains
Priorité 2. Favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, notamment par le maintien et le développement de services de proximité	
Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Diminution du nombre de municipalités de moins de 1 000 habitants sans commerce de détail
Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables	Augmenter le nombre de logements sociaux, communautaires et abordables
Proportion de la population immigrante admise au Québec et présente en Estrie	Maintenir ou augmenter la proportion de la population immigrante admise au Québec et présente en Estrie
Priorité 3. Soutenir le tourisme durable, la vitalité culturelle et le patrimoine du territoire estrien	
Proportion de la population desservie par un service de bibliothèque publique	Augmentation de la proportion de la population desservie par un service de bibliothèque publique
Nombre de représentations de spectacles payant en arts de la scène	Augmentation du nombre de représentations de spectacles payants en arts de la scène
Priorité 4. Renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises	
Pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Priorité 5. Valoriser la réussite éducative et soutenir le développement des compétences et l'épanouissement de l'individu	
Proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme de scolarité	Augmentation de la proportion de la population de 25 à 64 ans détenant un diplôme de scolarité
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant un indice de littératie de niveau 3	Amélioration du pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant un indice de littératie de niveau 3

Priorité 6. Développer une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat	
Valeurs des investissements privés, en millions de dollars	Augmentation de la valeur des investissements privés, en millions de dollars
Priorité 7. Reconnaître et soutenir les secteurs bioalimentaire et forestier en Estrie	
Proportion de la zone agricole qui est exploitée	Maintien ou augmentation de la proportion de la zone agricole qui est exploitée
Nombre d'entreprises agricoles	Maintien ou augmentation du nombre d'entreprises agricoles
Recettes en provenance du marché	Maintien ou augmentation des recettes en provenance du marché

Actions régionales gouvernementales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques		
Favoriser la collaboration et la concertation entre les partenaires dans une perspective de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques	MAMH	CAR
Mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement en forêt, environnement et changements climatiques	MAMH	MELCCFP, MRNF, Santé Québec
Protéger les espèces fauniques à statut précaire en Estrie	MELCCFP	MAMH
Participer aux travaux de l'Entente sectorielle de développement (ESD) - Forêt, Environnement et Changement climatique et implication ministérielle auprès des organisations	MELCCFP	MAMH, MRNF, Santé Québec
Offrir une collaboration aux MRC de l'Estrie pour la mise à jour de leur réglementation et de leur schéma d'aménagement en lien avec l'aménagement de la forêt privée	MRNF	
Réaliser l'analyse des vulnérabilités régionales aux changements climatiques d'un point de vue de santé (VRAC), incluant, pour chaque MRC, une fiche diagnostique	Santé Québec	MAMH
Réaliser un plan d'adaptation régional aux changements climatiques (PARC) – volet santé, en concertation avec les partenaires régionaux et locaux	Santé Québec	MAMH
Priorité 2. Favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, notamment par le maintien et le développement de services de proximité		
Accompagner et soutenir les partenaires dans la mise en place des milieux de vie complets pour assurer le bien-être, le dynamisme et la qualité de vie des communautés	MAMH	Santé Québec
Mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement en développement social et des communautés en Estrie	MAMH	MESS, MES, MFA, MIFI, Santé Québec

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Renforcer les liens entre la CAR et les organismes du territoire œuvrant dans la mise en valeur des milieux de vie et du développement social	MAMH	CAR
Soutenir la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour la région de l'Estrie	MAMH	SCF
Continuer de soutenir et d'accompagner les organismes communautaires partenaires du MIFI offrant des services d'accueil, d'installation et d'intégration aux personnes immigrantes dans les MRC Ledu Val-Saint-François et Memphrémagog	MIFI	
Collaborer à une ESD en Estrie touchant les personnes immigrantes	MIFI	
Soutenir des projets d'organismes municipaux et communautaires dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) pour rendre les milieux de vie accueillants et inclusifs	MIFI	
Coordonner le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – Assurer les liens avec l'ESD en développement social	Santé Québec	
Priorité 3. Soutenir le tourisme durable, la vitalité culturelle et le patrimoine du territoire estrien		
Favoriser la collaboration et la concertation entre les partenaires régionaux afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti, immatériel (vivant), paysager et archéologique	MAMH	CAR
Initier une démarche de concertation en vue de conclure une entente sectorielle de développement pour la culture en Estrie	MCC	
Contribuer à la réalisation d'actions et d'outils de préservation du patrimoine local	MCC	
Contribuer à la réalisation d'actions en médiation culturelle	MCC	MLF
Organiser une rencontre annuelle spéciale de la CAR en collaboration avec l'Association touristique régionale des Cantons-de-l'Est afin de renforcer les liens entre le secteur du tourisme et les autres instances ministérielles	MTO	MAMH
Priorité 4. Renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises		
Mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement en transport collectif et actif	MAMH	MTMD

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Favoriser la collaboration et la concertation entre les partenaires afin de renforcer l'accès au transport collectif, partagé et actif	MAMH	CAR, MFA
Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une ESD dont les objets portent sur le domaine du transport	MTMD	MAMH
Priorité 5. Valoriser la réussite éducative et soutenir le développement des compétences et l'épanouissement de l'individu		
Soutenir l'apprentissage en milieu de travail et les programmes offerts en alternance travail-études	MES	
Adapter aux besoins de clientèles spécifiques (femmes, personnes immigrantes, personnes judiciarisées, personnes en situation de handicap, etc.) des formations qui répondent aux besoins du marché du travail	MESS	
Accompagner les entreprises dans le développement des compétences numériques et des compétences du futur des travailleurs, notamment par un soutien à des projets de formation associés aux virages technologiques et numériques des entreprises	MESS	MEIE
Poursuivre le déploiement de l'intervention positive dans les services de garde, les écoles et les établissements d'enseignement pour adultes	Santé Québec	
Priorité 6. Développer une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat		
Mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement pour l'économie	MAMH	CAR, MEIE
Soutenir la mise en place de l'Espace régional d'accélération et de croissance Estrie	MEIE	
Soutenir des projets de l'entente sectorielle en développement économique	MEIE	MESS, MES, MAMH
Soutenir les établissements d'enseignement supérieur impliqués dans le déploiement des zones d'innovation, l'Unité mixte de recherche et le Centre collégial de transfert de technologie de la région pour développer l'expertise de pointe	MES	MEIE
Soutenir financièrement les projets du plan d'action de l'ESD en économie qui répondent aux critères d'admissibilité des programmes de soutien financier du MESS	MESS	MEIE, MAMH
Présenter l'offre de services aux entreprises et les programmes d'immigration auprès d'acteurs économiques en Estrie	MIFI	

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 7. Reconnaître et soutenir les secteurs bioalimentaire et forestier en Estrie		
Mobiliser les partenaires dans la mise en œuvre de l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire	MAMH	CAR
Intégrer de nouveaux ministères et organismes lors du renouvellement de l'ESD du bioalimentaire en Estrie 2027-2032, afin de répondre aux enjeux particuliers des entreprises de la région	MAPAQ	MAMH
Participer aux démarches liées à l'élaboration d'un projet pilote visant l'accompagnement des entreprises avec ou sans relève identifiée	MAPAQ	MEIE
Soutenir la mobilisation des partenaires pour la mise en œuvre du Plan d'action concerté 2024-2028 de la Table agroenvironnementale de l'Estrie, ainsi que de ses sous-comités	MAPAQ	MELCCFP, MAMH
Poursuivre notre accompagnement dans le but d'un élargissement du créneau acéricole	MEIE	MAPAQ

